

## **2. Projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique**

- 1) Notre école adhère au programme intégré adapté aux socles de compétences à atteindre aux termes des deux étapes de l'école fondamentale (en 2<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup> année primaire).
- 2) Au-delà des savoirs, les activités scolaires viseront à intégrer progressivement des compétences de deux ordres :
  - les compétences transversales : un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui permettent de résoudre des problèmes de tous ordres susceptibles d'être rencontrés ;
  - les compétences disciplinaires : des compétences à acquérir à travers l'acquisition de savoirs dans les différentes disciplines scolaires (langue française, mathématique, éveil, religion, développement corporel, développement artistique, éducation aux médias, langues modernes, sécurité routière et domestique).
- 3) Pour atteindre ces compétences des activités pédagogiques seront inspirées par les démarches suivantes :
  - a) **Construire le savoir** : Ainsi, l'école qui respecte chacun favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur, et non spectateur. Il est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, à ce qu'il sait faire mais aussi aux savoirs des autres. Il avance par tâtonnements. L'erreur est permise et devient un levier qui l'aide à s'interroger et à réorienter sa recherche pour progresser. L'enfant développe son intuition et sa créativité pour construire une ou des solutions. Dans ce processus, l'enseignant a pour tâche de proposer, au départ, des situations-problèmes qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant, et qui le centrent sur les compétences et les connaissances à construire. L'enseignant veille aussi à organiser l'aspect interactif de ces apprentissages. Il incite chaque enfant à partager, avec les autres, le chemin qu'il a suivi, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées.
  - b) **Pratiquer l'évaluation formative** : Il s'agit d'une activité d'observation qui permet à l'enfant et à l'enseignant d'être plus conscients de l'apprentissage qui se réalise et de la manière de le mener à bien. On s'intéresse surtout à ce qui se passe quand l'enfant construit ses compétences et ses connaissances et non plus seulement à l'obtention d'un résultat, d'une réponse exacte d'emblée. En observant l'enfant, en fonction des grilles de comportements attendus, l'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés. Il peut ainsi lui proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre.
  - c) **Assurer la continuité des apprentissages en cycles** : Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent et complexe exigeant plus d'une année scolaire. C'est pourquoi un « continuum pédagogique de 2,5 ans à 12 ans » est à mettre en place. Il est structuré en quatre périodes d'apprentissages appelées CYCLES. Dans les cycles, les enseignants organisent les activités d'apprentissage de manière à faire progresser chaque enfant à partir de ce qu'il a déjà construit.
  - d) **Différencier les apprentissages** : Tous les enfants sont différents. Chacun a sa façon de rentrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir, de le mener à bien, de le vivre affectivement. Chacun a son rythme, sa culture, son degré d'obstination, ses limites de vigilance. L'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé. Il s'agit de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec, chaque fois, des modes d'approche différents : approche écrite, dessinée, orale, manipulée, jouée... On permet ainsi à chaque enfant de trouver les éléments qui sont nécessaires à sa progression.

- e) **Pratiquer un métier collectif** : Les enseignants, avec tous les partenaires de l'école, sont solidairement responsables de la mission qui est la leur dans l'école en cycles. La collaboration de tous est requise pour aider l'enfant à développer les mêmes compétences de 2,5 à 12 ans et pour assurer le développement global, à la fois affectif, psychologique, moteur et intellectuel. Ces objectifs nécessitent d'articuler les activités d'apprentissage dans les différentes matières, de vivre des activités-projets et des moments de liberté, de prendre en compte le potentiel de chacun.
- f) **Construire une communauté ouverte sur l'extérieur** : L'école est un système dans lequel toute personne doit se sentir personnellement responsable de l'éducation de chaque enfant. Pour créer un même mouvement où tout le monde est impliqué et où chacun a son rôle à jouer (enseignants, parents, pouvoir organisateur, direction, partenaires socio-culturels, enfants), il faut se donner du temps et des moyens. C'est à cette condition que va se développer, progressivement, le sentiment d'appartenir à une communauté engagée dans un projet collectif enrichi de la diversité de chacun. L'école doit prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne.

